



*Fribourg, le 30 janvier 2018*

## **Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention**

### **Rapport d'activités 2017**

#### **Généralités**

La Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention du canton de Fribourg (ci-après, la Commission) est un organe consultatif du Conseil d'Etat, à qui elle peut présenter des propositions et des suggestions. Elle est étroitement associée à l'élaboration de la stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention et du plan d'action qui en découle. A cet effet, elle détermine les priorités en matière de promotion de la santé et de prévention pour le canton de Fribourg sur la base de l'évaluation de la santé de la population. Elle se prononce également sur les projets de promotion de la santé et de prévention et sur la mise en œuvre de la stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention.

La composition de la Commission concrétise le principe selon lequel la promotion de la santé et la prévention est une tâche transversale et multisectorielle. En 2017, la Commission s'est réunie à quatre reprises.

#### **Composition de la Commission**

En 2017, les membres de la Commission ont été renommés pour la période 2017-2021. Plusieurs changements de membres ou d'invités permanents ont ainsi eu lieu.

De plus, la Commission s'est agrandie et a accueilli un nouveau membre pour représenter la pédiatrie. Trois nouveaux invités permanents ont également rejoint la Commission pour représenter la Haute Ecole de santé, la Chancellerie ainsi que les questions liées à la violence au sein du couple.

#### **Elaboration de la stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention**

En 2017, un sous-groupe de travail de la Commission s'est réuni à plusieurs reprises afin d'apporter les adaptations nécessaires à la stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention suite aux résultats issus de la consultation.

La stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention (Perspectives 2030) a ainsi été adoptée par le Conseil d'Etat le 7 mars 2017 avec comme ligne directrice le renforcement de la gouvernance intersectorielle.

Les travaux d'élaboration du plan d'action ont débuté en 2017. Dans ce sens, une rencontre avec toutes les Directions de l'Etat et la Chancellerie a été organisée pour permettre l'élaboration de pistes d'actions. De plus, la Commission a travaillé à l'organisation d'une demi-journée dialogue réunissant les membres de la Commission, les secrétaires généraux des Directions de l'Etat, les entités de gestion du personnel et les institutions de promotion de la santé et de prévention

mandatées par la Direction de la santé et des affaires sociales. La journée dialogue aura lieu en février 2018.

### **Plan cantonal de santé mentale**

Dans l'organisation de projet du plan cantonal de santé mentale, la Commission fonctionne comme appui inter directionnel. Dans ce cadre, elle suit l'avancement des travaux d'élaboration de ce plan.

### **Aluminium dans les vaccins**

La Commission a été sensibilisée à la question de l'aluminium dans les vaccins.

### **Programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » 2018-2021**

La Commission figure également comme instance d'appui interdirectionnel dans l'organisation du programme cantonal dédié aux priorités « alimentation et mouvement ». La Commission a ainsi suivi les travaux d'élaboration du programme cantonal fribourgeois « Je mange bien, je bouge bien » 2018-2021 et a exprimé son intérêt pour son implication lors de la mise en œuvre des mesures du programme.

### **Programme cantonal de prévention du tabagisme**

La Commission a suivi les travaux d'élaboration du programme cantonal de prévention du tabagisme 2018-2021 par le CIPRET Fribourg.

### **Stratégie « Je participe ! »**

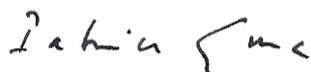
La Commission a été informée de la Stratégie « Je participe ! » par le Bureau de promotion des enfants et des jeunes.

### **Rencontre des 3 Commissions**

Une rencontre régulière a lieu entre la Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention, la Commission cantonale de prévention et de lutte contre le jeu excessif et le surendettement et la Commission cantonale des addictions. L'objectif consiste à permettre un échange d'informations et une collaboration entre les Commissions sur des thématiques communes.

### **Divers**

La Commission a été informée de l'affectation des montants du fonds pour la lutte contre les toxicomanies en 2016, comme prévu dans l'ordonnance sur l'utilisation du fonds.



Professeur Patrice Guex

Président de la Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention